



ARRETE PORTANT DECLARATIONS DE CREATIONS OU DE VACANCES D'EMPLOIS N° 2018-38

La Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Guadeloupe,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment les articles 14, 23 et 41;

Vu les déclarations de créations ou de vacances d'emplois de catégories A, B et C transmises par les collectivités territoriales et établissements publics affiliés ou non au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale;

ARRETE

ARTICLE 1 : Les déclarations de créations ou de vacances d'emplois de catégorie A, B ou C sont arrêtées conformément au tableau suivant qui comporte
16 déclarations :

- pour la catégorie A : 7
- pour la catégorie B : 2
- pour la catégorie C : 7

ARTICLE 2 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet de la Région Guadeloupe, à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre et à Monsieur le Représentant de l'Etat auprès des collectivités territoriales de Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

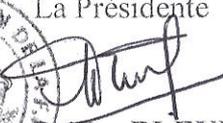
ARTICLE 3 : La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté est affiché et transmis conformément aux dispositions de la loi susvisée.

Transmis en Préfecture

le **23 OCT. 2018**

Fait à Basse-Terre, le 17/10/2018

La Présidente

Denise BLEUBAR



Accusé de réception en préfecture 971-289710022-20181017-EMP-2018-38-AR Date de télétransmission : 24/10/2018 Date de réception préfecture : 24/10/2018
--

Collectivités territoriales, Etablissements Publics	GRADE	Intitulé du poste	Motif de la vacance	Temps de travail	Descriptif du poste	N° ENRFG.
Commune de Morne-à- l'Eau	ATTACHE	directeur (ice) des ressources humaines	Fin de contrat	35 H 00	Pilotage des ressources humaines de la collectivité. Mise en œuvre par direction et par service de la politique RH de la collectivité. Participation à la définition des modalités du dialogue social. Pilotage de la politique de recrutement et de mobilité. Supervision de l'élaboration du bilan social. Pilotage de la formation, la gestion des dossiers individuels et le dispositif d'entretien professionnel. Mise en œuvre de la législation statutaire et juridique	1316
Commune de Morne-à- l'Eau	DGS COMMUNES DE 10 000 à 20 000 HABITANTS	Directeur (ice) général (e) des services	Fin de contrat	35 H 00	Accompagner, structurer et formaliser les orientations de l'assemblée délibérante de la collectivité. Mener les médiations avec l'environnement institutionnel, économique et social. Gérer les relations et négociations avec les organisations syndicales et les représentants du personnel. Coordonner et suivre l'ensemble des actions de la collectivité avec celles de son environnement externe. Commanditer et élaborer le suivi des opérations ou des projets	1317
Commune du Moule	REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Responsable de projet aménagement et urbanisme prévisionnel et	Détachement ou intégration directe	35 H 00	Conduire la révision générale du Plan Local D'urbanisme et son application à travers le droit du sol. Superviser la mise en œuvre du SIG en lien avec le Référent informatique. Conduire les projets	1318

Accusé de réception en préfecture
971-289710022-20181017-EMP-2018-38-AR
Date de télétransmission : 24/10/2018
Date de réception préfecture : 24/10/2018

Routes de Guadeloupe	TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	opérationnel	Mutation externe	35 H 00	1319
<p>d'Aménagement du territoire en lien avec les référents désignés.</p> <p>Assister et suppléer le Responsable d'Agence dans ses missions. Diriger et animer les centres chargés de conduire la politique de gestion, d'entretien et d'exploitation de l'établissement. Piloter les projets d'aménagement en garantissant leur cohérence sur le territoire de l'Agence. Assister le Responsable d'Agence dans la définition et la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière d'aménagement, d'entretien et d'exploitation routiers.</p> <p>Contribuer au développement des relations avec les collectivités territoriales. Assister le Responsable d'Agence dans l'élaboration de la programmation des travaux de l'Agence.</p> <p>Coordonner l'activité de travaux des différents intervenants et concessionnaires sur le territoire de l'Agence. Piloter la planification de l'activité annuelle des centres d'exploitation dans le respect des objectifs. Analyser et exploiter les tableaux de bord et autres indicateurs des différentes activités des Centres..</p>					

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE

BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit Paris

97100 BASSE TERRE

Tel : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21

Site Internet : <http://www.cdg971.com>

Accusé de réception en préfecture
971-289710022-20181017-EMP-2018-38-AR
Date de télétransmission : 24/10/2018
Date de réception préfecture : 24/10/2018

Caisse des écoles de Vieux - Habitants	ADJOINT TECHNIQUE	Agent polyvalent de restauration collective	création de poste	32 H 00	Garantir les conditions d'hygiène et de sécurité des locaux. Accomplir le service de restauration collective dans le respect des règles d'hygiène. Accueillir et encadrer les enfants en dehors du temps scolaire.	1320
Commune de Baie- Mahault	ATTACHE PRINCIPAL	Directeur général adjoint des services Educations Culture et Sports	Détachement ou intégration directe	35 H 00	- Participe sous l'autorité du Directeur Général des services et au sein de comité de Direction (codiri? COVAL etc...) au processus de décision et à la définition d'une ligne stratégique de la collectivité (au sein des politiques publiques).- Contribuer à la définition des politiques publiques relevant du périmètre .- Assurer le pilotage et la direction des plusieurs Directions relevant du périmètre de délégation (Direction de l'Education, direction de la culture et des sports, Direction des sports)	1321
Commune des Abymes	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	ASVP	Détachement ou intégration directe	35 H 00	- Effectuer les missions de prévention aux abords des établissements scolaires. Assurer la surveillance et relever les infractions.- Renseigner les usagers sur la voie publique	1322
Commune des Abymes	ADJOINT D'ANIMATION	Agent d'Animation	Détachement ou intégration directe	35 H 00	- Participer à la mise en œuvre des orientations de la direction en matière d'animation et de développement du territoire. Exécuter toutes autres tâches, en lien avec les missions, confiées par le	1323

Centre de Gestion
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE

BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris

97100 BASSE-TERRE

Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21

Site Internet : <http://www.cd971.com>

Accusé de réception en préfecture
971-289710022-20181017-EMP-2018-38-AR
Date de télétransmission : 24/10/2018
Date de réception préfecture : 24/10/2018

					supérieur hiérarchique	
Commune des Abymes	ADJOINT TECHNIQUE	Agent de maintenance	Détachement ou intégration directe	35 H 00	- Entretien le réseau de signalisation routière. - Assurer les interventions d'urgence. Exécuter toutes autres tâches en lien avec les missions, confiées par le supérieur hiérarchique	1324
Commune des Abymes	GARDIEN- BRIGADIER	Gardien- Brigadier	Détachement ou intégration directe	35 H 00	- Mettre en oeuvre les pouvoirs de police du Maire. - Assurer les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sureté, de la sécurité et de la salubrité publique	1325
Conseil Régional	ADJOINT TECHNIQUE	Chargé de projet de la maintenance des bâtiments	Fin de contrat	35 H 00	En charge de l'entretien de la maintenance et de l'aménagement des infrastructures, bâtiments et ressources matérielles mises à disposition des utilisateurs et en référer à la Directrice fonctionnelle.	1326
Conseil Régional	ATTACHE	Chargé d'affaires européennes et internationales volet FSE	Fin de contrat	35 H 00	Assurer le portage des fonctions d'autorité de gestion de la collectivité selon les principes de bonne gestion financière. Assurer le pilotage des 5 programmes et procéder aux contrôles nécessaires à la mise en œuvre des programmes. Assurer l'interface avec les acteurs internes (direction du CR) et externes (AC, AA, CE). Assurer la veille réglementaire nécessaire à la coordination des programmes.	1327

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE

BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97100 BASSE TERRE

Tel : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21

Site Internet : <http://www.cdg971.com>

Accusé de réception en préfecture
971-289710022-20181017-EMP-2018-38-AR
Date de télétransmission : 24/10/2018
Date de réception préfecture : 24/10/2018

Conseil Régional	INGENIEUR	Ingénieur cadre de vie	Fin de contrat	35 H 00	<p>Les risques écologiques liés aux déchets.- Gestion du marché de collecte et de valorisation des véhicules hors d'usage et des ferrailles. - Gestion des marchés relatifs à la gestion des déchets en situation exceptionnelle (marchés à bons de commande). - Accompagnement des écoorganismes et suivi des filières relatives aux déchets automobiles (pneus, batteries, huiles usagés)...Le risque écologique et sanitaire lié aux sargasses. Gestion des marchés, et des subventions relatives à la collecte et la valorisation des algues sargasses...La politique de protection animale. Accompagnement de la politique régionale de protection animale (campagnes de communication, campagnes de stérilisation des chats et chiens).</p>	1328
Conseil Régional	INGENIEUR PRINCIPAL	Ingénieur cadre de vie	Fin de contrat	35 H 00	<p>Les risques écologiques liés aux déchets.- Gestion du marché de collecte et de valorisation des véhicules hors d'usage et des ferrailles. - Gestion des marchés relatifs à la gestion des déchets en situation exceptionnelle (marchés à bons de commande). - Accompagnement des écoorganismes et suivi des filières</p>	1329

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97100 BASSE-TERRE
Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
Site Internet : <http://www.cdg971.com>

Accusé de réception en préfecture
971-289710022-20181017-EMP-2018-38-AR
Date de télétransmission : 24/10/2018
Date de réception préfecture : 24/10/2018

				relatives aux déchets automobiles (pneus, batteries, huiles usagées)... Le risque écologique et sanitaire lié aux sargasses. Gestion des marchés, et des subventions relatives à la collecte et la valorisation des algues sargasses... La politique de protection animale. Accompagnement de la politique régionale de protection animale (campagnes de communication, campagnes de stérilisation des chats et chiens).	
Commune de Pointe à Pitre	ATTACHE	Directeur en charge des finances, du contrôle de gestion et de l'économie	Fin de contrat	35 H 00	1330
Antilles de Guadeloupe	AGENT DE MAITRISE	Chef d'équipe	Mutation interne	35 H 00	1331

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE

BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris

97100 BASSE TERRE

Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21

Site Internet : <http://www.cdg971.com>

Accusé de réception en préfecture
971-28971002-20181017-EMP-2018-38-AR
Date de télétransmission : 24/10/2018
Date de réception préfecture : 24/10/2018

						<p>centre ou de son adjoint, à la planification des activités en régie. Remonter les bilans d'activités journalières et mensuelles. Superviser le balisage des chantiers dont il a la charge. Procéder au balisage d'une zone présentant un danger pour les usagers. Organiser l'entretien des engins, matériels et des sites de travail. Mission de patrouille : relevé des principales dégradations de la voirie et interventions d'urgence (en fonction des missions du centre de rattachement).</p> <p>Constater les infractions liées à la conservation du domaine public routier et établir les procès-verbaux correspondants le cas échéant.</p>
--	--	--	--	--	--	---

LA PRESIDENTE



Denise BLEUBAR

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE

BP 465, Avenue Paul LAC AVE - Petit-Paris

97100 BASSE-TERRE

Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21

Site Internet : <http://www.cdg971.com>

Accusé de réception en préfecture
971-289710022-20181017-EMP-2018-38-AR
Date de télétransmission : 24/10/2018
Date de réception préfecture : 24/10/2018